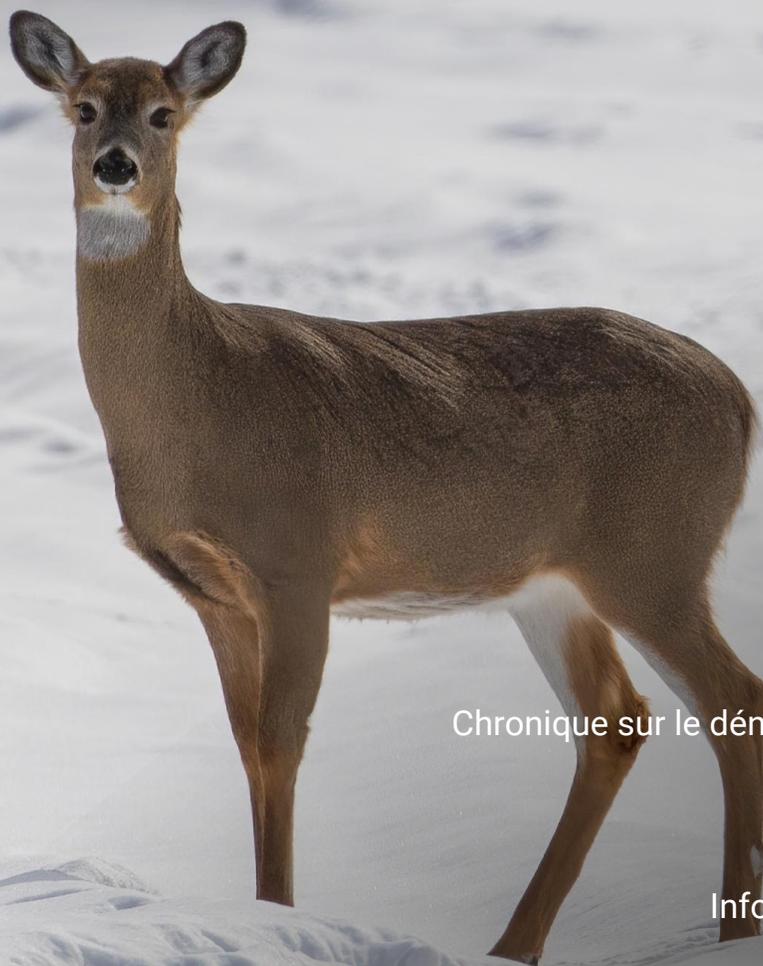


Aux dernières nouvelles

• Hiver 2024-2025



Chronique sur le déneigement
PAGES 4-5



Infos-travaux
PAGES 10-11



Activités d'hiver
PAGES 16-17



Sommaire

Notre ADN	3
Chronique	4
Administration	6
Sécurité incendie	8
Le plaisir de travailler	9
Voirie et gestion des eaux	10
Urbanisme et environnement	12
Vivez la culture	15
Sports et loisirs	16
Bibliothèque	18
Activités sportives	20
Activités culturelles	22
Activités des associations sportives	23
Tout c'qui!	25
Nous joindre	26
Calendrier municipal	27



Joyeux
temps des Fêtes!

Jours fériés

Temps des Fêtes

Hôtel de ville et caserne de pompiers : Les bureaux administratifs seront fermés du mardi 24 décembre 2024 au jeudi 2 janvier 2025 inclusivement.

Production contenu et graphique

Service des communications

Tirage

6 150 exemplaires

Impression

BBM Lanctôt

Points de dépôt

Hôtel de ville
139, boulevard Sainte-Anne

Bibliothèque municipale
155, rue des Cèdres

Conception graphique

Service des communications

Dépôt légal

Bibliothèque des Archives
nationales du Québec

Votre conseil municipal

Prochaines séances du conseil municipal les mardis :

- 10 décembre
- 14 janvier
- 11 février



M. Sébastien Lévesque
conseiller - district 1



Mme Isabelle Hardy
conseillère - district 2



M. Pierre Berthiaume
conseiller - district 3



M. Marc-Olivier Leblanc
conseiller - district 4



M. Keven Renière
conseiller - district 5



Mme Véronique Baril
conseillère - district 6



Portrait citoyen

La mairesse au coeur de sa communauté!

Une direction engagée pour nos jeunes

Il me fait plaisir de vous présenter une femme inspirante de notre communauté, la directrice de notre école secondaire, madame France Paquette! Mme Paquette est à la tête du Harfang depuis maintenant trois ans et possède une solide expérience dans le milieu de l'enseignement, dont à la direction de différentes écoles secondaires. Pourquoi le secondaire? « Pour travailler avec les adolescents, car ils ont une belle énergie et de belles idées. Lorsqu'on leur laisse la place et qu'on les écoute, c'est génial. »

Le Harfang se compose de deux pavillons (Saint-François et Harfang) et accueille quotidiennement 1 200 adolescents et adolescentes de 1^{re} à 5^e secondaire. En débordement depuis plusieurs années et toujours en croissance, l'école prévoit deux grands projets d'agrandissement. D'ici quelques années, l'administration espère regrouper tous les niveaux sous un même toit, au pavillon du Harfang, qui sera agrandi.

Depuis l'an dernier, le projet éducatif et la mission du Harfang se résument ainsi : « Des éducateurs investis pour des élèves engagés. » Le Harfang dispose d'une équipe-école stable, avec du personnel présent depuis longtemps. Mme Paquette souligne deux grands défis : augmenter la diplomation et améliorer la perception de l'école dans la communauté. Elle remarque qu'une image négative de l'établissement persiste et est parfois liée à des comportements de moins de 5 % des élèves à l'extérieur de l'école, qui ternissent sa réputation. Pourtant, plus de 95 % des élèves sont impliqués, respectueux et engagés dans leur milieu scolaire!

Mme Paquette ajoute : « Prochainement, nous serons plus visibles et aurons davantage de contacts avec l'extérieur, car il y a tellement de belles choses à l'intérieur de l'école. J'aimerais que tout le monde puisse les voir! Nous devons continuer à faire rayonner nos projets, comme ceux des équipes des Prédateurs, le football, le hockey, les arts et l'art oratoire. Nos jeunes et notre équipe-école s'investissent tellement, il est important de reconnaître ce travail et d'encourager toute la communauté à entrer en contact avec l'école. »

Merci, Madame Paquette pour votre implication auprès de notre belle jeunesse anneplaineoise!

Julie Fovine



Bien comprendre le déneigement

En collaboration avec les contremaîtres du Service des infrastructures et techniques

Ahhh... les merveilleux paysages hivernaux! Le beau couvert de neige blanc dans les champs, les arbres revêtus de givre, les terrains accueillants bonhommes et forts... C'est si beau! Mais pour les usagers de la route, automobilistes comme piétons, ce manteau blanc est aussi source de préoccupations. Ne vous en faites pas! Lorsque la neige vient recouvrir les voies de circulation de notre territoire, nos équipes travaillent comme de véritables petites fourmis pour rendre nos routes sûres et praticables!

Bien que de telles opérations de déneigement peuvent sembler simples à organiser et à réaliser, il y a toute une logistique derrière ce branlebas de combat!

Lorsque Dame Nature nous envoie des précipitations, les équipes se mettent au travail.

Moins de 2 cm sont annoncés? Les camions débutent l'épandage de sel et d'abrasifs.

2 cm et plus sont attendus? Le déneigement s'amorce.

5 cm et plus (une tempête) sont prévus? On déploie alors toutes les équipes de déneigement sur l'ensemble du territoire.

Les trottoirs seront déneigés dès qu'il y a accumulation de précipitation.



IMPORTANT À SAVOIR!

La vingtaine d'employés municipaux ou de l'équipe de l'entrepreneur engagé par la Ville, mettent environ 4 h pour couvrir l'ensemble du territoire, rues principales, secondaires et les trottoirs au moins une fois... Il faut souvent le refaire plus d'une fois!



1. Déblayage

Le déblayage permet de mettre la neige en bordure de rue pour assurer la fluidité de la circulation sur le territoire. Celui-ci se déroule selon l'ordre suivant :

3,1 km

Les routes provinciales (responsabilité du MTMD) et les zones scolaires.

51,1 km

Les rues principales, rangs, zones industrielles et montées, par exemple : avenue Therrien, rue des Cèdres et 5^e Avenue.

47,6 km

Les rues secondaires et secteurs résidentiels.

2. Déglçage

L'épandage d'abrasifs est effectué au début des précipitations, pendant le déblaiement de la neige et après les opérations. L'efficacité des différents produits est influencée par la température et les précipitations. Dès l'apparition de gésil ou de verglas, la fréquence et la quantité d'abrasifs épandus sont augmentées pour prévenir l'accumulation.



3. Élargissement (enlèvement de la neige)

Lorsque les étapes 1 et 2 sont terminées, la neige peut être soit soufflée sur les terrains ou transportée vers le dépôt à neige. La durée des opérations varie selon l'importance des chutes de neige. Certains secteurs de la ville auront systématiquement droit à des

opérations d'enlèvement de la neige à la suite de précipitations. Ces secteurs sont déterminés notamment par la largeur de la rue, les règlements en vigueur et leur utilisation. C'est le cas pour les rues perpendiculaires au boulevard Sainte-Anne dans le secteur patrimonial (2^e, 3^e et 4^e Avenue, rue Saint-Édouard, etc.)

Le boulevard Sainte-Anne (route 335) est sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Ce n'est donc pas la Ville qui voit à son déneigement.

INFOS EN VRAC

102 km de rues à déblayer

12 km de trottoirs à entretenir

6 stationnements et **7** parcs municipaux

Vos questions répondues

En octobre dernier, la Ville a mis en ligne un sondage afin de connaître les différentes interrogations des citoyens et citoyennes face au déneigement. Vous trouverez donc les réponses dans les questions ci-dessous!

Qui choisit l'emplacement de la neige soufflée sur les terrains privés?

Pour limiter le transport de neige par camion et réduire l'impact environnemental, la Ville utilise une méthode qui consiste à projeter la neige sur des terrains privés contigus aux rues ou trottoirs. L'entrepreneur et le Service des infrastructures et techniques doivent user de gros bon sens en soufflant la neige sur les propriétés privées. Lors d'accumulation considérable de neige, il est impossible de départir la neige soufflée sur un terrain par rapport au terrain voisin.

Pourquoi une interdiction de stationnement est-elle parfois décrétée même quand il ne neige pas?

Les avis d'interdiction de stationnement, émis avant 16 h, sont en vigueur de minuit à 7 h. Il est essentiel d'attendre la levée de l'avis avant de stationner, même après le déneigement, car les équipes peuvent repasser plusieurs fois. En cas de fortes chutes de neige prolongées, l'interdiction peut durer plusieurs nuits, car le déneigement peut être inachevé dans certaines zones.

Pouvez-vous faire en sorte que, lors du déneigement, les entrées ne soient pas remplies de neiges?

Lorsque la neige est tassée, des amoncellements se forment devant les propriétés. Chaque propriétaire doit déneiger son accès. Les équipes municipales ne peuvent éviter ces amoncellements, faute de machinerie adaptée. De plus, déneiger toutes les entrées privées serait long, difficile et coûteux, rendant cela impraticable.

Pourquoi les camions de déneigement passent-ils aussi vite?

Dans le secteur rural, les équipements de déneigement roulent entre 35 et 42 km/h, tandis qu'en ville, ils vont de 8 à 22 km/h, bien en dessous de la limite autorisée. La densité de la neige peut fausser la perception de la vitesse d'opération. Le Service des infrastructures et techniques surveille et intervient si nécessaire auprès des opérateurs fautifs.

Quelle est la différence entre le sel et les abrasifs (petites roches ou sable)?

L'épandage d'abrasifs a pour objectif de maintenir la friction entre les pneus et la route, tandis que l'épandage de sel a pour but de faire fondre la neige ou la glace. La limite d'efficacité du sel se situe environ à -15°C (température de la chaussée). Ainsi, au-dessous de cette température, l'épandage d'abrasifs est à privilégier.

Pourquoi les camions qui transportent la neige ne respectent-ils pas la signalisation?

Tous les véhicules utilisés lors d'opération de déneigement ou de ramassage doivent respecter le code de la sécurité routière. Toute infraction à celui-ci, sur le territoire de Sainte-Anne-des-Plaines, relève du Service de police. Les citoyens peuvent appeler en tout temps les autorités pour que des sanctions soient faites.

Où la ville dépose-t-elle la neige qu'elle charge?

La Ville dispose de son propre dépôt à neige usée situé près du garage municipal.

La neige usée est une neige contaminée par l'épandage d'abrasifs et de roc concassé ainsi que par la présence d'ordures et de particules de métaux. Elle ne peut donc pas être éliminée de n'importe quelle façon. Depuis 1997, un règlement provincial encadre la gestion de la neige usée afin de limiter les impacts sur l'environnement.

Que faire si les opérations de déneigement ont causé du dommage à ma propriété?

Pour tous les dommages causés à votre propriété, qu'ils soient situés à l'extérieur ou à l'intérieur de l'emprise municipale, vous pouvez enregistrer une requête au Service des infrastructures et techniques. Selon le type de dommage, les travaux de réparation seront effectués durant la période estivale.

D'AUTRES QUESTIONNEMENTS?

Le Service des infrastructures et techniques est toujours disponible pour répondre à vos questions! N'hésitez pas à communiquer avec eux : 450 478-0211, poste 3001.



Le rôle d'évaluation : on démêle ça pour vous!



Dans quelques semaines, en janvier prochain, tous les propriétaires de Sainte-Anne-des-Plaines recevront en même temps que le compte de taxes municipales 2025, un nouvel avis d'évaluation de leur propriété. En effet, un tout nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur et viendra changer la valeur de plusieurs bâtiments. Afin de vous aider à mieux comprendre ce qu'est un rôle d'évaluation ainsi que ses impacts sur les activités de la Ville, voici 5 questions clés concernant bien le sujet.

Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation triennal?

Le rôle d'évaluation dresse l'inventaire des immeubles sur le territoire d'une ville suivant les règles de la loi sur la fiscalité municipale. Cet exercice est effectué tous les 3 ans (triennal). **Il a pour objectif de déterminer la valeur de chaque propriété**, soit le prix qu'un acheteur potentiel serait prêt à payer pour une propriété lors d'une vente de gré à gré.

Le rôle d'évaluation foncière est effectué tous les 3 ans en se basant sur l'état du marché en date du 1^{er} juillet de l'année qui précède son dépôt. Cette année, Sainte-Anne-des-Plaines recevra son nouveau rôle d'évaluation qui sera en vigueur pour les années 2025-2026-2027. Les valeurs des propriétés ont été évaluées selon le marché du 1^{er} juillet 2023.

Pourquoi la Ville a-t-elle augmenté la valeur des propriétés?

Ce n'est pas la Ville qui a augmenté la valeur des propriétés. Comme expliqué aux questions précédentes, les évaluateurs sont indépendants de l'administration municipale. Ils établissent la valeur en fonction du marché. Au cours des dernières années, le marché immobilier a subi une flambée importante et les prix des propriétés ont augmenté partout au Québec.

Une propriété est un investissement à long terme et elle prend de la valeur avec le temps, peu importe qu'on ait fait des rénovations ou non. Votre bien immobilier a donc plus de valeur aujourd'hui qu'il y a trois ans!

À quoi sert le rôle d'évaluation?

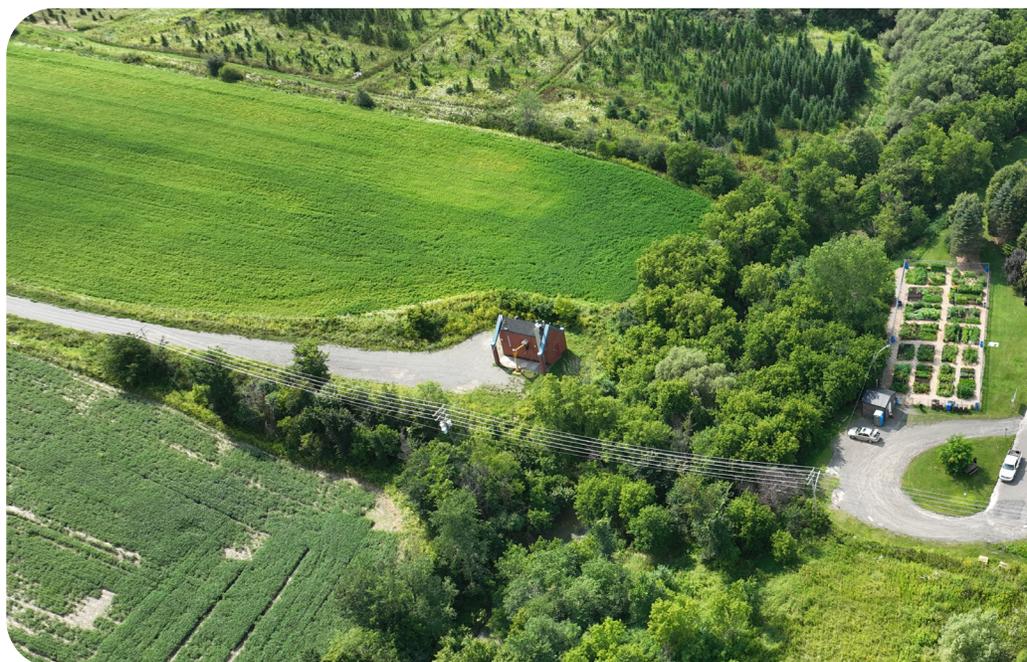
Il sert, entre autres, au calcul de la taxation municipale. En attribuant une valeur précise à chaque propriété, **le rôle d'évaluation permet de garantir que les propriétaires paient des taxes proportionnelles à la valeur de leur bien**. Ce qui permet une distribution plus équitable du fardeau fiscal au sein d'une communauté.

La perception de taxes municipales et scolaire est importante puisqu'elle permet de financer les services publics locaux essentiels comme l'entretien des routes et des infrastructures municipales, la sécurité publique, la distribution et le traitement des eaux, la gestion des déchets et du développement de la Ville ainsi que les activités de loisirs et de culture.

Qui détermine la valeur de ma propriété et comment fait-il?

La loi oblige les Municipalités à se doter d'un évaluateur agréé qui réalise son travail de façon impartiale et indépendante. **L'évaluation des propriétés est un processus apolitique**. En aucun temps, le rôle d'évaluation n'est approuvé ou dicté par le Conseil municipal.

Un évaluateur doit bien analyser le marché et pour se faire, il s'appuie sur de multiples informations. L'évaluation d'un immeuble peut se faire selon deux méthodes : la méthode de comparaison (on compare les biens immobiliers semblables dans le même secteur) ou la méthode de coût (combien en coûterait-il pour construire une résidence similaire aujourd'hui).



Si la valeur de ma propriété augmente, est-ce que cela signifie automatiquement que mes taxes vont augmenter?

Le taux de taxation municipal pour l'année suivante est déposé et adopté par le Conseil municipal lors de l'adoption du budget. Celui-ci est déposé au début décembre de chaque année. Rappelez-vous que le Conseil municipal ne peut pas influencer les valeurs immobilières. Toutefois, il a la possibilité d'ajuster le taux de taxation chaque année. C'est pourquoi, lors d'un dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation, le Conseil municipal tient compte de l'ajustement des valeurs des propriétés dans l'établissement de ses taux de taxation. Ainsi, le compte de taxes de plusieurs propriétaires anneplains ne variera pas systématiquement autant que le taux d'évaluation de leur propriété.

Les nouvelles évaluations des immeubles du territoire de Sainte-Anne-des-Plaines seront transmises par la poste à tous les propriétaires en même temps que le compte de taxes 2025.



RAPPEL SYMPATHIQUE

Vous avez jusqu'au 5 mars prochain pour effectuer votre 1^e versement de paiement de taxes pour l'année 2025.



villesadp.ca/taxes



Budget 2025

C'est lors de la séance du conseil municipal du 10 décembre prochain que sera adopté le budget municipal 2025. Pour connaître tous les détails sur le budget :

 villesadp.ca/budget

Séances du conseil municipal

Les séances du conseil se tiennent habituellement le deuxième mardi de chaque mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville dans la salle Mario-Gauthier. Des séances extraordinaires peuvent également avoir lieu durant l'année.

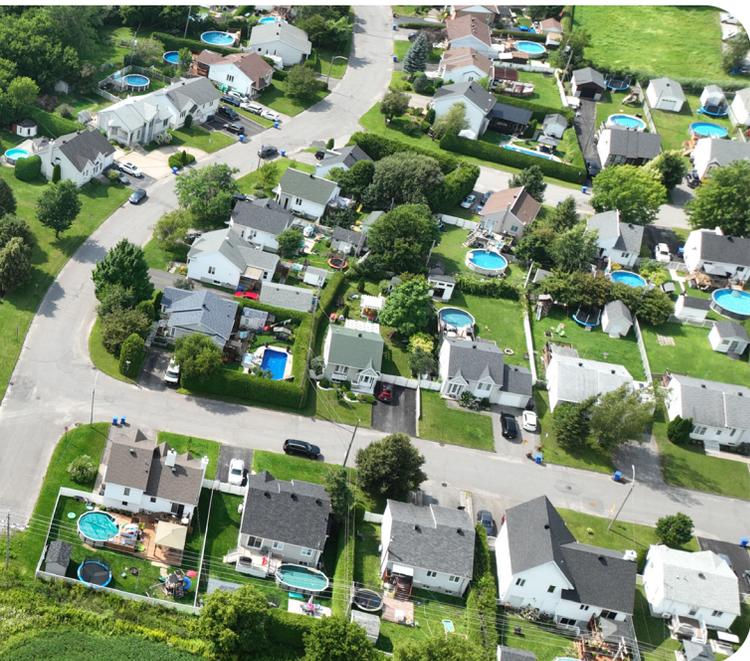
CALENDRIER DES SÉANCES 2025

<u>14 janvier</u>	<u>8 juillet</u>
<u>11 février</u>	<u>12 août</u>
<u>11 mars</u>	<u>9 septembre</u>
<u>8 avril</u>	<u>30 septembre</u>
<u>13 mai</u>	<u>25 novembre</u>
<u>10 juin</u>	<u>9 décembre</u>

PÉRIODE DE QUESTIONS

Soyez des nôtres avant chaque séance lors de la période de questions se déroulant de 19 h à 19 h 30 dans la salle Mario-Gauthier ainsi qu'en direct sur la page Facebook de Mme Boivin.

Pour nous faire parvenir vos questions (au plus tard à 16 h le jour de la séance) :
mairie@villesadp.ca | 450 478-0211, poste 2028





RAPPEL SYMPATHIQUE

Parce qu'une urgence est si vite arrivée!

Inscrivez-vous au système d'alerte automatisé municipal, afin de recevoir des avis en temps réel sur vos différentes plateformes (par courriel, téléphone, texto) et restez informé lorsque la Ville met en place des mesures d'urgence. Vous n'avez qu'à choisir la ou les meilleures options qui nous permettront de vous contacter le plus rapidement possible!

Voici les diverses situations pour lesquelles vous pourriez recevoir un avis de notre part : avis d'ébullition, en cas de séisme, d'orage violent, de tornade, de tempête de verglas, de chaleur extrême, de froid extrême, de glissement de terrain, de bris d'un gazoduc, de panne du réseau électrique, d'incendie majeur, etc.

COMALERTE



villesadp.ca/mesures-durgence

Faire attention aux cendres chaudes!

Avec les températures froides de l'hiver, il est normal que vous ayez envie d'allumer un feu de foyer pour vous réchauffer! Nous comprenons votre désir de demeurer au chaud, c'est pourquoi le Service de sécurité incendie tient à vous rappeler que vous devez être vigilants! Saviez-vous que les cendres chaudes peuvent être réactives jusqu'à 72 heures après la fin du feu?

Voici quelques trucs pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire :

- Vider régulièrement les cendres de votre foyer à l'aide d'une pelle en métal. Il ne faut jamais utiliser un aspirateur;
- Disposer de vos cendres dans un récipient de métal à fond surélevé muni d'un couvercle métallique et sortir ce récipient à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone;
- Placer ce récipient à au moins un mètre de tout bâtiment ou objet;
- Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et entre temps, brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.



Quand et comment ramoner sa cheminée?

Saviez-vous que vous devez ramoner votre cheminée avant le début de la saison hivernale? Une fois par an minimum s'il s'agit d'un appareil à combustion solide et deux fois par an minimum, s'il s'agit d'un appareil à combustion lente.

Vous pouvez choisir l'entrepreneur de votre choix pour faire effectuer les travaux, mais assurez-vous de sa compétence et de son accréditation auprès de l'Association des Professionnels du Chauffage.

Connaissez-vous vraiment le travail de nos inspecteurs?

Leurs rôles sont bien importants, mais le travail d'inspecteur n'est pas « un jeu d'enfant » !

Respect des règlements sur l'urbanisme et l'environnement

En gros, les inspecteurs sont un peu comme des superhéros, mais sans la cape (et les collants, heureusement). Leur mission : veiller à ce que la réglementation soit respectée. En plus de la réglementation municipale, les inspecteurs doivent faire respecter divers règlements provinciaux.

Inspection

Ils parcourent la ville pour s'assurer que tout le monde joue selon les règles. C'est un peu comme un jeu de société, mais avec moins de dés et plus de règlements! De plus, ils s'assurent que les autorisations délivrées respectent les plans approuvés.

Service aux citoyens

En plus de répondre aux différentes demandes d'informations, ils prennent vos demandes de permis (même celles qui ressemblent parfois à un casse-tête chinois) et s'assurent que tout soit en ordre. On ne veut pas d'un permis qui manque de pièces (que serait le Monopoly sans les hôtels)! Ils sont là pour vous guider dans les différentes autorisations requises auprès de la Ville.

Vérification sur le terrain

Les inspecteurs parcourent le territoire afin de s'assurer que les travaux et les usages qui s'effectuent sur le territoire respectent la réglementation et les divers règlements provinciaux.



Les inspecteurs sont constamment en contact avec vous. Ils sont responsables de vous expliquer les règlements afin de les rendre un peu plus compréhensibles, tel un maître du jeu. On s'entend, ce n'est pas toujours simple, c'est pourquoi ils sont toujours là pour vous aider et répondre à vos questions!

Quoiqu'il en soit, les inspecteurs veulent simplement s'assurer que tous vivent dans un environnement agréable, sans nuisances ni malentendus. Avec eux, ce sont tous les joueurs, (donc toute la population), qui gagnent la partie...

Pour une fois qu'il n'y aura pas de mauvais perdant!

Offres d'emploi

Pour être bien au quotidien!

Vous cherchez un emploi dans un domaine qui vous passionne? Vous avez envie de joindre une équipe dynamique et innovante?

Envoyez-nous votre CV, votre lettre de motivation et faites partie de notre grande famille!

 villesadp.ca/emplois



Infos-travaux

Cet hiver, l'équipe du Service des infrastructures et techniques travaillera surtout à la planification des travaux qui débiteront au printemps prochain. Que ce soit en lien avec la conception des plans ou des devis, sur les appels d'offres ou sur les demandes d'autorisation et de permis, ce n'est pas parce que vous ne voyez pas les équipements dans les rues et sur les terrains que rien ne se passe! La période où des travaux peuvent être faits efficacement au Québec est limitée en raison des conditions météorologiques; il vaut donc mieux être prêts dès que la période de dégel est terminée!

 villesadp.ca/infos-travaux

Stationnement de nuit hivernal

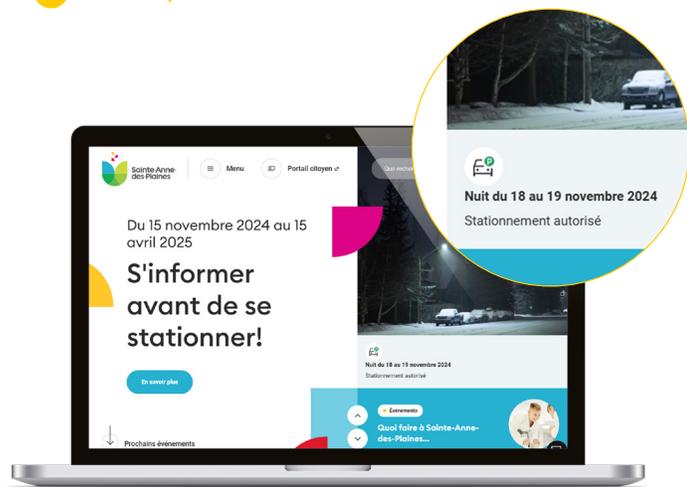
Du 15 novembre au 15 avril, le stationnement de nuit entre minuit et 7 h est accepté sur l'ensemble du territoire de la ville, à l'exception de certaines rues possédant une interdiction permanente de stationnement et lors des périodes de déneigement.

Comment savoir si le stationnement est permis ou non?

- Téléphonnez à la ligne Info-stationnement quotidiennement au 438 315-4677;
- Alerte texto ou courriel : Inscrivez-vous au portail citoyen et sélectionnez la catégorie *Déneigement et stationnement de nuit* dans les avis que vous désirez recevoir;
- Portail citoyen;
- Site Internet de la Ville.

Il est important de savoir que la mise à jour du site Internet se fait à 16 h à tous les jours! Vous devrez alors consulter le site Internet après 16 h afin de connaître l'état du stationnement pour la soirée en cours!

 villesadp.ca/stationnement



UPEP : Où en sommes-nous?

Loin d'être oublié sur une tablette, le projet d'agrandissement et de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable (UPEP) occupe toujours l'équipe du Service des infrastructures et techniques (SIT).

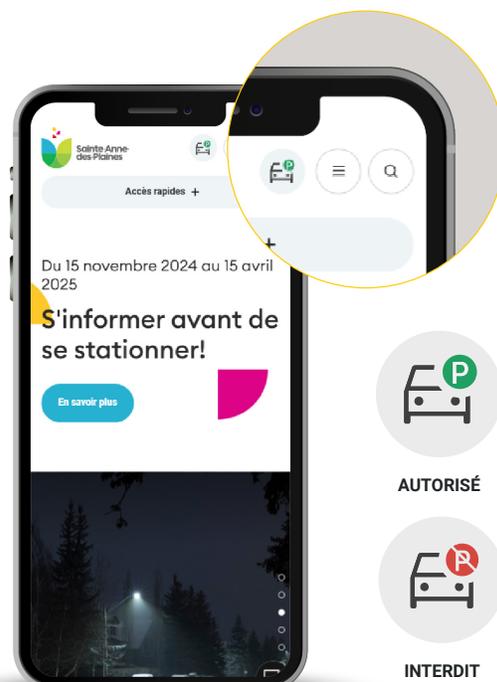
Depuis que le traitement de la dureté de l'eau a été modifié, l'équipe poursuit son travail sur la conception de la nouvelle usine. Comme tout projet en lien avec l'eau potable, le projet a été déposé au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs afin d'obtenir les différentes autorisations nécessaires pour procéder aux travaux. Bien que cette étape du projet ait été annoncée depuis plusieurs mois déjà, il faut comprendre que celle-ci demande du temps et plusieurs échanges entre le Ministère et l'équipe municipale.

Dès obtention de l'autorisation ministérielle, la prochaine étape consistera à sélectionner l'entrepreneur qui réalisera les travaux. Le tout se déroulera évidemment selon les processus d'appels d'offres en vigueur.

Aussi, durant l'été dernier, les tests pour trouver de nouveaux puits ont été réalisés et, selon les résultats ayant été obtenus, ces nouveaux puits ont été raccordés à l'UPEP actuelle ou le seront prochainement!

Surveillez le projet sur le portail citoyen pour obtenir plus d'informations!

 citoyen.villesadp.ca/consultation/projets/upep





Réaménagement du boulevard Sainte-Anne

Le mois d'octobre dernier a été la source de beaucoup... de chamboulements!

C'est en septembre que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) nous a informés qu'il débutait le réaménagement de la route 335 (boulevard Sainte-Anne) seulement quelques jours plus tard. Ce grand projet vient enfin terminer les travaux débutés plusieurs années plus tôt au centre-ville, incluant notamment l'enfouissement des fils électriques et de télécommunication.

Bien que nous ayons eu peu de temps pour vous informer des répercussions de ce grand chantier, nous tenions à vous remercier de votre collaboration et compréhension face à cette situation. Bien que les accès aux commerces aient été plus difficiles, vous avez été au rendez-vous; c'est important de continuer à encourager notre économie locale et c'est ce que vous avez fait!

Maintenant que la phase 1 est terminée, nous attendons avec impatience la suite des travaux prévue au printemps 2025 selon ce que Dame Nature aura prévu pour nous!

PHASE 2

Réfection et réaménagement du boulevard entre l'avenue Therrien et la 6^e Avenue

PHASE 3

Réfection des intersections de tout le tronçon entre l'avenue Therrien et la rue des Cèdres

Tout comme ce fut le cas pour la phase 1, nous savons que la circulation direction nord sera toujours maintenue et que la circulation direction sud sera redirigée vers des chemins de détour. L'accès aux commerces devrait être maintenu en tout temps et le stationnement des véhicules sera dirigé vers les stationnements publics municipaux.

Malheureusement, pour le moment, nous n'avons aucun détail supplémentaire à vous transmettre, ni échéancier ou chemin de détour. Tout le chantier est géré par le MTMD; il a conceptualisé les plans, créé les devis et les appels d'offres, vu à la signature des contrats et à la surveillance des chantiers et s'est assuré que les objectifs du projet soient bien respectés par l'entrepreneur qu'il a choisi pour être responsable des travaux.

Objectifs du projet

Améliorer la sécurité et le confort des usagers de la route, optimiser la mobilité active et améliorer la fluidité de la circulation dans le noyau villageois de Sainte-Anne-des-Plaines.

Concrètement, les travaux prévoient :

- Le réaménagement des intersections de la route 335 avec la 3^e Avenue, la 6^e Avenue/rue de Beaupré et la rue des Cèdres en y installant des feux de circulation;
- Le réaménagement des trottoirs;
- L'aménagement de feux pour piétons et d'une piste cyclable;
- Le retrait des stationnements perpendiculaires.

La communauté d'affaires est invitée à communiquer avec le Service des communications de la Ville pour y laisser ses coordonnées et recevoir ainsi les informations relatives à ce projet en priorité. Écrivez par courriel à travauxduboulevard@villesadp.ca.

Les citoyennes et citoyens sont invités à s'inscrire à la catégorie d'avis « Travaux routiers » sur le portail citoyen pour recevoir des notifications lors d'entraves routières ou de changements de configuration.

Notez que cette information est sujette à changement, et ce, à tout moment. C'est le MTMD qui a le dernier mot sur tout ce qui concerne les travaux de réaménagement du boulevard Sainte-Anne. Merci de comprendre que l'information nous est acheminée au compte-gouttes.

Collecte des sapins de Noël

Profitez de la collecte spéciale des sapins de Noël à votre domicile pour vous débarrasser de façon responsable de votre sapin les jeudis 2 et 9 janvier 2025.

Vous n'avez qu'à déposer votre sapin en bordure de rue la veille et le camion passera le récupérer. Vous pouvez également aller porter votre sapin à l'écocentre sur les heures d'ouverture.



Horaire écocentre

1^{er} décembre 2024 au 31 mars 2025

JEUDI – 12 h à 19 h

SAMEDI – 8 h à 16 h

Temps des Fêtes

26 ET 28 DÉC. – Fermé

2 JANV. – Fermé



RAPPEL SYMPATHIQUE

Il est possible pour vous de recevoir un avis par courriel la veille de chaque collecte grâce au portail citoyen. De cette manière, vous penserez à sortir vos bacs.

Vous n'avez qu'à sélectionner « collectes » dans les types d'avis désirés.



citoyen.villesadp.ca/mon-compte



Contenants
Emballages
Imprimés



Résidus
alimentaires
Résidus de jardin
Carton souillé



N'est pas un RDD
Ne se recycle pas
Ne se composte pas

Calendrier des collectes 2025

Eh oui, la fin de l'année signifie l'arrivée du nouveau calendrier des collectes pour l'année 2025!

En raison de la grève de Postes Canada, nous tenions à vous mentionner qu'il est possible que l'arrivée de notre calendrier à votre domicile se fasse plus tardivement qu'à l'habitude.

Sachez que le calendrier est disponible en tout temps sur le site Internet de la ville : villesadp.ca/collectes.



Permis en ligne

Vous comptez entreprendre des travaux, des rénovations ou des projets divers prochainement? Pensez à vérifier si vous devez faire une demande de permis ou d'autorisation à cet effet.

La Ville de Sainte-Anne-des-Plaines met à votre disposition un service rapide et efficace de demande de permis en ligne pour plusieurs types de permis! Voici la liste des permis pour lesquels une demande peut être faite en ligne :

- Agrandissement, véranda, solarium
- Clôture
- Garage détaché
- Installations septiques
- Piscine creusée ou hors-terre et la plate-forme d'accès
- Remise à jardin
- Rénovation et transformation résidentielle
- Spa et sauna
- Et plusieurs autres!



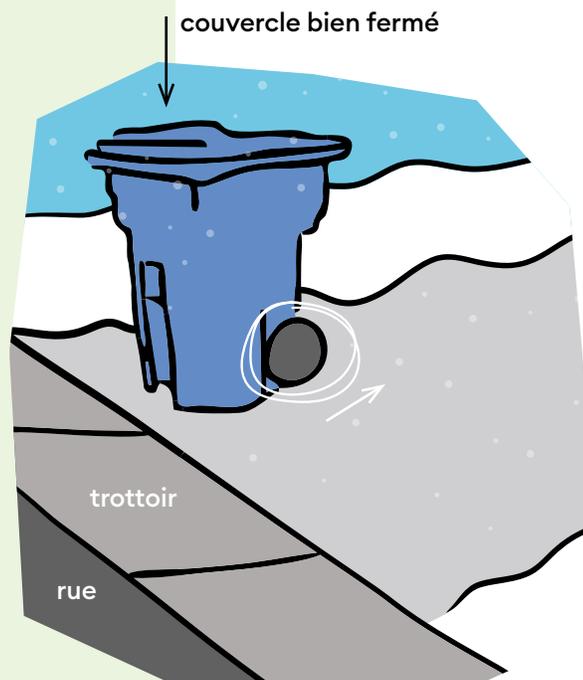
Prenez de l'avance et faites vos demandes dès aujourd'hui pour être fins prêts à commencer les travaux avant la grande période du printemps et de l'été.

Vous avez des questions? Communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement par courriel à urbanisme@villesadp.ca ou par téléphone au 450 478-0211, poste 2025.

Les règles d'or hivernales pour devenir un as des bacs!

Peu importe la couleur de votre bac (bleu, noir ou brun), été comme hiver, il y a des petites consignes bien simples à suivre pour que les collectes de vos résidus se fassent efficacement et sans encombre. Mais quand la neige se met de la partie, ces consignes devraient devenir vos règles d'or à ne pas oublier!

- Placez votre bac dans votre entrée (à un maximum de 1,5 m de la rue) et non sur la voie publique ou un trottoir;
- Placez les roues du bac du côté de votre résidence;
- Déneigez, déglacez et fermez bien le couvercle de votre bac;
- Rendez votre bac visible (évités de le cacher derrière un banc de neige);
- Laissez environ 50 cm libres tout autour de votre bac pour en faciliter l'accès;
- Sortez votre bac la veille pour éviter de manquer le passage du camion.



Ressources disponibles pour les personnes handicapées



Saviez-vous que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines travaille actuellement sur un *Plan d'intégration des personnes handicapées*? De nombreuses actions sont déjà mises de l'avant afin de rendre notre ville la plus inclusive possible.

Carte accompagnement loisir (CAL)

Avec la Carte accompagnement loisir (CAL), en tant que personne handicapée, vous n'avez pas à payer pour l'entrée de votre accompagnateur dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir qui sont partenaires. Nous acceptons la carte ici à Sainte-Anne-des-Plaines.



Balanoire adaptée

Une balançoire adaptée pour les fauteuils roulants a été installée au parc des Familles afin de rendre accessible ce divertissement à tous!



Achat d'un vélo accessible aux personnes à mobilité réduite

Lors de la saison estivale, les citoyens peuvent louer gratuitement un vélo adapté pour les personnes à mobilité réduite à la Halte Desjardins! De cette manière, tout le monde peut bénéficier des bienfaits des promenades à vélo.



Projet Circonflexe

Lancé dans les Laurentides, ce projet rend possible l'emprunt d'équipement sportif, récréatif et adapté en collaboration avec l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides!
circonflexe.ca

Le Groupe Marraine Tendresse est là pour vous!

Depuis près de 35 ans, le Groupe Marraine Tendresse dessert la MRC Thérèse-De Blainville, et vient en aide aux familles de nouveau-nés en leur offrant répit et accompagnement.

Cet organisme au grand cœur offre différents services qui pourraient vous être utiles :

- Le service de relevailles-répit
- Répit-poussette
- Prêts d'articles de bébé
- Dépannage
- Halte-pouponnière
- Référence à différentes ressources

Entente intermunicipale pour les activités

Saviez-vous que nous avons une entente intermunicipale avec les 7 villes de la MRC de Thérèse-De Blainville?

Grâce à cette entente, vous avez accès à une vaste sélection de cours et d'ateliers pour adultes offerts dans les autres Municipalités au prix des résidents des villes suivantes : Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines et Sainte-Thérèse.



Pour vous inscrire à un cours offert dans une autre ville, nous vous invitons à communiquer avec la municipalité concernée.

Consultez via le code QR le tableau des cours disponibles ainsi que les dates d'inscriptions de la session d'hiver 2025.

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS

Sainte-Anne-des-Plaines

Le programme Accès-Loisirs est un programme qui rend accessible une panoplie d'activités gratuitement aux personnes de tous âges en **situation de faible revenu**. Prochaine date d'inscriptions : 8 janvier 2025.



Utilisez ce code QR pour connaître les détails.

EN COLLABORATION AVEC





5 \$

Cinémas en famille

TOUTE LA FAMILLE

CENTRE JEAN-GUY-CARDINAL

19 H

Cet hiver, c'est le retour des cinémas en famille les vendredis! Collations en vente sur place.

7 FÉVRIER : TITRE À VENIR

7 MARS : TITRE À VENIR



GRATUIT

Spectacle *Professeure Brin D'humour*

3 À 10 ANS

**CENTRE JEAN-GUY-CARDINAL
DIMANCHE 9 FÉVRIER À 10 H 30**

Professeure Brin D'humour est prête! Elle a parcouru le monde pour trouver la recette pour fabriquer une bulle géante assez grande pour y transporter un humain! Et elle y est presque... Un spectacle participatif original et étonnant!



RAPPEL SYMPATHIQUE

Saviez-vous qu'une **boîte à idées** est disponible sur le portail citoyen?

Vous n'avez qu'à nous transmettre vos suggestions d'activités, de subventions ou toutes autres idées qui pourraient, selon vous, améliorer la qualité de vie à Sainte-Anne-des-Plaines!

Vous pourrez aussi mentionner votre intérêt pour les suggestions réalisées par les autres citoyens! Une belle manière de contribuer au développement de votre Ville!

citoyen.villesadp.ca/consultation/idees

RABAIS DE

15%

sur les activités de la Ville pour les personnes de 60 ans et + (en tout temps)



Activités hivernales

GRATUIT



Randonnées au clair de lune

TOUTE LA FAMILLE

SAMEDI 11 JANVIER À 19 H
SAMEDI 15 FÉVRIER À 19 H

CABANE À SUCRE ROSAIRE GAGNON
270, 1^{re} AVENUE

Le Service des loisirs et de la culture organise deux randonnées en raquette et en ski de fond au clair de lune! À la fin de ces randonnées, des collations et du chocolat chaud seront servis près d'un feu de joie afin de bien poursuivre la soirée. N'oubliez pas vos lampes frontales ainsi que votre équipement.

 citoyen.villesadp.ca



Raquette

TOUTE LA FAMILLE

✘ SENTIERS NON-BALISÉS

PARC DES MÉANDRES
PISTE CYCLABLE LA
SEIGNEURIE DES PLAINES

Veuillez noter que les sentiers ne sont pas balisés ni entretenus.

Glissoire

TOUTE LA FAMILLE

PARC DU RUISSEAU
— L'ENTRÉE PRINCIPALE EST
SITUÉE À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE
DES CÈDRES, PRÈS DE L'ÉCOLE DU
HARFANG.

Ouverture

DÉBUT DÉCEMBRE SI LA
TEMPÉRATURE LE PERMET. LE
SITE EST OUVERT ET ÉCLAIRÉ
TOUS LES JOURS

Informations

450 478-0211, poste 2016



Ski de fond et raquette

TOUTE LA FAMILLE

✔ SENTIERS BALISÉS

CABANE À SUCRE ROSAIRE GAGNON
270, 1^{re} AVENUE

Venez profiter des sentiers de ski de fond et de raquette! Un stationnement est aussi disponible pour vous! Vous trouverez le plan des pistes sur le site Internet de la Ville, au Service des loisirs et de la culture, à l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale et à la cabane à sucre Rosaire Gagnon. À noter que :

- Les pistes sont aménagées uniquement pour le ski de randonnée et la raquette;
- Les véhicules motorisés et les animaux ne sont pas autorisés;
- Les sentiers n'appartiennent pas à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, il s'agit d'un site privé. Merci de faire preuve de civisme.





Patinage extérieur

TOUTE LA FAMILLE

PARC NEUVILLE*
– RUE DE NEUVILLE-EN-FERRAIN

DOMAINE LECLERC
– RUE LECLERC

PARC LIMOGES
– RUE LIMOGES

LAC DE NORMANDIE
– RUE DE VERSAILLES

PARC DES SAISONS
– 130, RUE DES SAISONS

Horaire régulier

LUN. AU VEN. : 15 H À 22 H
SAM. ET DIM. : 10 H À 22 H

Horaire des Fêtes

26 AU 30 DÉC. : 10 H À 22 H
2 AU 8 JANV. : 10 H À 22 H
24 ET 31 DÉC. : 10 H À 17 H
25 DÉC. ET 1^{er} JANV. : FERMÉ

Les patinoires seront ouvertes tout au long de la saison hivernale. Elles seront entretenues jusqu'à la mi-mars, si la température le permet.

***PRÊT DE PATINS GRATUIT À LA PATINOIRE NEUVILLE.**



Patinage intérieur

TOUTE LA FAMILLE

CENTRE SPORTIF SADP
– 130, RUE DES SAISONS

Horaire régulier

LUNDI : 16 H À 16 H 50
MERCREDI : 16 H À 16 H 50
VENDREDI : 16 H À 17 H 20
DIMANCHE : 17 H À 17 H 50

Horaire des Fêtes

23 DÉC. : 16 H À 16 H 50
27 AU 30 DÉC. : 13 H À 17 H
3 JANV. : 13 H À 17 H

Fermeture pour le Tournoi de hockey mineur

5 AU 19 JANVIER

Informations
450 838-8772



Rencontre d'hiver

TOUTE LA FAMILLE

MAISON DES AÎNÉS ET
PARC DU RUISSEAU

DIMANCHE 9 FÉVRIER
13 H À 16 H

Joignez-vous à nous pour un après-midi de rires et de chaleur! Venez profiter des pentes enneigées du parc du Ruisseau avec vos traîneaux et vos luges et rassemblez-vous autour d'un chaleureux feu de joie à la Maison des aînés.

Du chocolat chaud et de la tire sur la neige seront offerts gratuitement.

Il s'agit d'un moment idéal pour créer des liens intergénérationnels tout en apprenant davantage sur la vie de nos personnes aînées! Ensemble, célébrons l'hiver et les belles rencontres qui peuvent s'y faire!



RAPPEL SYMPATHIQUE

Voici un rappel des règlements pour la glissoire!
Afin d'assurer la sécurité de tous, merci de bien vouloir respecter les règlements :

Les enfants de 6 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Le port du casque de sécurité est fortement recommandé.

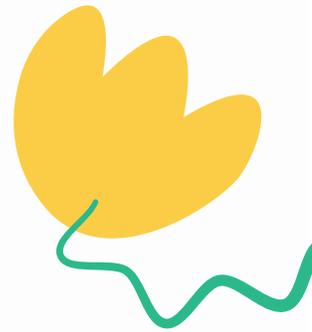
Les planches à neige et les skis alpins sont interdits.

Les animaux sont interdits.

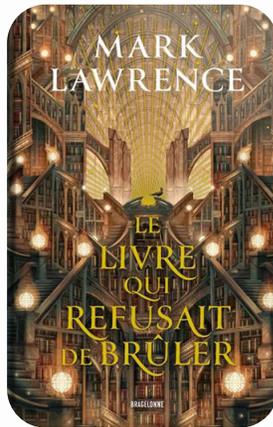
Soyez avisés que la pratique de cette activité comporte des risques.



Suggestions de lecture pour des vacances apaisantes!



Et j'ai dit non T.01
par Louise Tremblay d'Essiambre



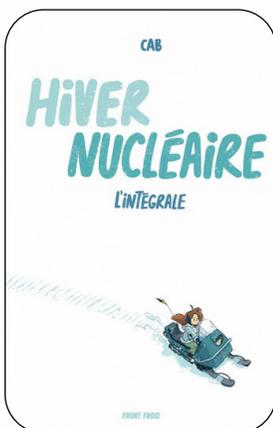
Le Livre qui refusait de brûler
par Mark Lawrence



Un Chat pour Noël
par Florence McNicoll



Horoscope 2025
par Anne-Marie Chalifoux



Hiver nucléaire
par CAB



Dent sucrée
par Geneviève O'Gleman



Programmation des activités

Retrouvez la programmation complète des activités de la bibliothèque (conférences, ateliers, rencontres d'auteurs, etc.) dans un format unique!

La programmation est disponible sur le site Internet de la Ville, en version papier dans les différents bâtiments municipaux et chez quelques organismes communautaires.

Horaire des Fêtes

Samedi 21 décembre	10 H À 16 H 30
22 au 26 décembre	FERMÉ
Vendredi 27 décembre	10 H À 15 H
28 décembre au 2 janvier	FERMÉ
Vendredi 3 janvier 2025	10 H À 17 H 30



RAPPEL SYMPATHIQUE

Vous pouvez consulter les nouveautés de la bibliothèque tous les 2^e et 4^e mardis du mois. Pour ne manquer aucune nouveauté, inscrivez-vous aux alertes textos ou courriels sur le portail citoyen!

 villesadp.ca/nouveautes

La biblio en chiffres!

On a souvent l'habitude d'associer la bibliothèque à des mots, mais pour faire changement, voici votre bibliothèque en chiffres!

89 765

documents disponibles
(4 343 achetés en 2024)



6 818

abonnés



10 244

réservations durant la
dernière année



+77 000

prêts de documents papiers,
périodiques et numériques



Vous trouverez ci-dessous les différentes activités culturelles, de sport ou de loisirs proposées par la Ville et ses partenaires pour la prochaine session.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE!
Début des inscriptions : **5 décembre**



	ÂGE	JOUR	DÉBUT	HEURE	DURÉE	LIEU	COÛT	AUTRES INFOS
ENFANTS 10/10 SPORTS	5-7 ans	Jeudi	23 janv.	18 h 30	10 sem.	École du Bois-Joli	40 \$	Pas de cours le 6 mars
	8-12 ans			19 h 30				
PE BADMINTON	8-17 ans	Mardi	14 janv.	19 h	10 sem.	École du Harfang	25 \$	Relâche : 18 et 25 fév. et 4 mars
BASKETBALL	8-9 ans	Vendredi	17 janv.	19 h	12 sem.	École du Harfang – Pavillon St-François	40 \$	
	10-12 ans			20 h				
BASKETBALL LIBRE	Pour tous	Samedi	18 janv.	16 h à 19 h	12 sem.	École du Harfang	10 \$ par semaine/personne (gratuit pour les 17 ans et moins). Argent comptant.	
CHEER-LEADING ALYSTAR	Nos cours offrent une expérience engageante pour les jeunes, favorisant le travail d'équipe, la coordination, et la confiance en soi, tout en permettant aux participants de développer leur force, leur flexibilité et leur agilité.							
	3-5 ans PE	Dimanche	12 janv.	8 h 30	10 sem.	École du Harfang – Pavillon St-François	70 \$	Relâche 2 et 16 mars. Vente de chandail et de boucle lors du premier cours.
	6-8 ans			9 h 45				
	9-14 ans			11 h				
GYMNASTIQUE VIAGYM	Âge varié	Samedi	Détails au viagym.org Inscription : en ligne à partir du 2 décembre pour les résidents au viagym.org .					
HOCKEY COSOM	6-8 ans	Lundi	20 janv.	19 h	10 sem.	École du Harfang – Pavillon St-François	40 \$	Relâche 3 mars Casque et bâton en plastique requis.
	9-12 ans			20 h				
JUDO	5-6 ans	Samedi	18 janv.	9 h	14 sem.	Centre sportif de SADP	50 \$	Inscription sur dojoblainville.com Frais d'affiliations de Judo-Québec entre 39 \$ et 108 \$ selon l'âge. Frais de judogis entre 55 et 110 \$.
	7-12 ans	Jeudi	16 janv.	18 h 30			65 \$	
	7-12 ans	Samedi	18 janv.	9 h 45			65 \$	
	13 ans et +	Jeudi	16 janv.	19 h 30			80 \$	
	13 ans et +	Samedi	18 janv.	9 h 45			80 \$	
PE N MATINÉE ACTIVE	Venez faire bouger vos tout-petits (0-5 ans) en formule libre. Notre surveillante mettra à votre disposition tapis, cerceaux, tunnel et autre matériel pour passer une belle matinée active. Aucune animation. Le parent doit rester avec son enfant en tout temps.							
	0-5 ans	Dimanche	26 janv.	8 h 30	10 sem.	Centre sportif de SADP	20 \$	Entrée libre entre 8 h 30 et 10 h 30.
N MINI-TENNIS	L'utilisation de balles adaptées sur des courts de dimension réduite favorise l'apprentissage rapide. Notre instructeur certifié par Tennis Québec va vous enseigner les éléments essentiels afin que vous soyez en mesure rapidement de jouer des matchs de façon autonome.							
	6-7 ans	Samedi	8 fév.	12 h 15	8 sem.	École du Harfang	80 \$	Relâche : 8 mars L'équipement est fourni pour le cours.
	8-9 ans			13 h 15				
	10-14 ans			14 h 15				

	ÂGE	JOUR	DÉBUT	HEURE	DURÉE	LIEU	COÛT	AUTRES INFOS
ENFANTS N PETIT-TENNIS PE	Cette activité fait appel à l'imaginaire et à la créativité de vos enfants par le biais d'histoires et d'activités interactives tout en leur permettant de découvrir le tennis. La participation gratuite du parent-accompagnateur est obligatoire dans ce groupe d'âge.							
	3-5 ans	Samedi	8 fév.	11 h 30	8 sem.	École du Harfang	80 \$	Relâche : 8 mars L'équipement est fourni pour le cours
SOCCER RÉCRÉATIF	U4-U6	Dimanche	19 janv.	10 h	10 sem.	École du Harfang	50 \$	Relâche : 23 février et le 2 mars
	U7-U8			11 h 15				
	U9-U12			12 h 30				

	ÂGE	JOUR	DÉBUT	HEURE	DURÉE	LIEU	COÛT	AUTRES INFOS
A CLUB DE PALET	50 ans et +	Judi	16 janvier	9 h à 11 h	Voir avec Club de l'âge d'or	Centre Jean-Guy-Cardinal	Voir avec Club de l'âge d'or	Possibilité relâche : date à venir Inscription : Lise Ménard 514 424-7333
CLUB DE MARCHÉ	Pour tous	Mercredi	15 janvier	10 h	17 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	Gratuit	Inscription Gilles Roussil 450 478-1465
A CONDITIONNEMENT PHYSIQUE POUR 50 ANS ET MIEUX	Plus qu'un cours, un mode de vie qui vous offre la santé pour le plaisir de bouger!							
	50 ans et +	Mardi	7 janv.	9 h 15	9 sem.	Centre sportif de Sainte-Anne-des-Plaines	60 \$	Information Gilles Roussil 450 478-1465 formephysique-estimesdesoi.ca
		Judi	9 janv.	9 h			110 \$	
A COURS DE DANSE	50 ans et +	Mardi	14 janv.	13 h	Voir avec Club de l'âge d'or	Centre Jean-Guy-Cardinal	Voir avec Club de l'âge d'or	Inscription Lise Ménard 514 424-7333
DANSE COUNTRY DÉBUTANT	18 ans et +	Mercredi	15 janv.	19 h	14 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	87 \$	
DANSE COUNTRY INTERMÉDIAIRE	18 ans et +	Mercredi	15 janv.	20 h 15	14 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	87 \$	
A JEU DE POCHE	50 ans et +	Lundi, mardi et jeudi	13 janv.	9 h	Voir avec Club de l'âge d'or	Centre Jean-Guy-Cardinal	Voir avec Club de l'âge d'or	Inscription Lise Ménard 514 424-7333
PICKLEBALL	18 ans et +	Lundi	6 janv.	19 h	16 sem.	École du Bois-Joli	80 \$	Relâche 21 avril
		Judi	9 janv.	19 h	15 sem.	École du Harfang	75 \$	Relâche 23 janvier et le 13 février
		Lundi	6 janv.	13 h - 16 h	15 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	Gratuit	Relâche 24 mars et 21 avril. Aucune inscription requise
		Mercredi	8 janv.	9 h - 11 h 13 h - 16 h	17 sem.			Aucune inscription requise
		Vendredi	10 janv.	9 h - 11 h 13 h - 16 h	15 sem.			Relâche 4 et 18 avril
A PRATIQUE DE DANSE	50 ans et +	Judi	16 janv.	18 h 30	Voir avec Club de l'âge d'or	Centre Jean-Guy-Cardinal	Voir avec Club de l'âge d'or	Inscription Lise Ménard - 514 424-7333

ADULTES	ÂGE	JOUR	DÉBUT	HEURE	DURÉE	LIEU	COÛT	AUTRES INFOS
RÉSERVATION TERRAIN DE BADMINTON	Toute la famille	Lundi	13 janv.	19 h	11 sem.	École du Harfang	110 \$	Relâche 3 et 10 février
		Mardi	14 janv.	20 h	11 sem.			Relâche 18 et 25 février
		Mercredi	15 janv.	19 h	12 sem.	École du Bois-Joli	120 \$	
YOGA AU SOL	18 ans et +	Lundi	3 fév.	18 h 30	9 sem.	Harmonie-Jeunesse	185 \$	
ZUMBA	16 ans et +	Lundi	13 janv.	19 h	12 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	140 \$	Relâche 24 mars

ENFANTS	ÂGE	JOUR	DÉBUT	HEURE	DURÉE	LIEU	COÛT	AUTRES INFOS
10/10 ARTS	8-12 ans	Dimanche	19 janv.	10 h	10 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	60 \$	Relâche 2 mars
ATELIER CULINAIRE - GÂTEAU DE PÂQUES	7 ans et +	Dimanche	30 mars	9 h	3 h	Centre Jean-Guy-Cardinal	45 \$	Atelier donné par Les petits délices à Nancy
	10 ans et +			13 h 30				
COURS DE COIFFURE	6-8 ans	Jeudi	23 janv.	18 h	6 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	50 \$	Cours donné par le salon de coiffure Le Ciseau Magique
	9-11 ans			19 h				
GUITARE OU UKULELE	7 ans et +	Samedi ou dimanche	4 janv.	Confirmer avec prof.	12 sem.	Salle du poste de police	168 \$	Informations : Mario Tougas - 450 492-6020

ADULTES	ÂGE	JOUR	DÉBUT	HEURE	DURÉE	LIEU	COÛT	AUTRES INFOS
ATELIER CULINAIRE : GÂTEAU DE PÂQUES	10 ans et +	Dimanche	30 mars	13 h 30	3 h	Centre Jean-Guy-Cardinal	60 \$	Atelier donné par Les petits délices à Nancy
ATELIER DE GÉNÉALOGIE	18 ans et +	Mercredi	12 fév.	13 h 30	3 sem.	Centre Jean-Guy-Cardinal	20 \$	

Activités associatives privées

TITRE DE L'ACTIVITÉ	OFFERT PAR	CLIENTÈLE CIBLE	AUTRES INFOS
ACTIVITÉS AQUATIQUES	Collège Lionel-Groulx	Toute la famille	activites.sportmax.ca
ACTIVITÉ DE BADMINTON	Ligue de badminton	Intermédiaire, mixte et adultes	Cédric Langevin : 438 459-1470
ACTIVITÉ DE HOCKEY COSOM	Ligue de hockey cosom	Adultes	Jasmin Vachon : 450 806-5400
ACTIVITÉS POUR LA FAMILLE	Maison de la Famille	Pour tous	450 478-6537 maisondefamillesadp.com
ACTIVITÉS POUR LES JEUNES	Maison des jeunes SADP	11-17 ans	450 478-1011 mdjsadp.wixsite.com/mdjsadp
ATELIERS POUR PARENTS/ ENFANTS (BOMBES DE BAIN, SAVON, ETC.)	Boutique Rose Balloune	Pour tous	579 378-1511 facebook.com/boutiqueroseballoune
ATHLÉTISME	Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral	8 ans et +	corsaire-chaparral.org
CADETS	Corps de Cadets 3062	12-18 ans	Survie en forêt, secourisme, formations et activités récréatives 3062.comite@lcac.qc.ca 438 494-6343
COURS DE CHANT	Samanta Crête-Poudrier	Pour tous	info@samanta.ca - 514 445-8902
COURS DE PEINTURE, COURS DE DESSIN ET ATELIERS D'ART	Atelier/Boutique Le Campagn'Art	7 ans et +	Lucie Sincennes : 450 941-4500 lecampagnart@videotron.ca
ESCRIME	Les Seigneurs de la Rive-Nord	7 ans et +	seigneursrivenord.com - 450 437-0515
GUIWARE OU UKULELE	Mario Tougas	18 ans et +	450 492-6020
KARATÉ OU KICKBOXING	École de karaté Sunfuki	4 ans et +	Éric Charbonneau : 514 358 4349 2 essais gratuits.
KARATÉ	École de karaté Kobayashi shorin-ryu Canada	4 ans et +	Roland Raymond : 514 214-0901 2 essais gratuits. Maison Optimiste.
MISE EN FORME ET DANSE	Centre Marie-Soleil	Pour tous	Marie-Chantal Fortier : 450 478-3332 centremariesoleil.ca
NATATION COMPÉTITIVE	Club gamin	6 ans et +	gamin.org - info@gamin.org
PATINAGE DE VITESSE	Club de patinage de vitesse de Rosemère	3-18 ans	cpvrrn.org - ca@cpvrrn.org
YOGA, QIGONG, MÉDITATION, CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Centre Kaivalya	Adultes	514 571-8389 yoga.qigong.ca

Grande nouveauté!

Lancement de la carte citoyenne à l'hiver 2025

Complémentaire au site Internet et au portail citoyen, la nouvelle carte citoyenne vous offrira différents avantages tout en simplifiant l'accès à plusieurs services municipaux :

- Elle deviendra votre carte officielle de bibliothèque;
- Elle vous permettra de bénéficier des tarifs réduits pour les citoyennes et citoyens lors des inscriptions aux activités offertes par le Service des loisirs et de la culture;
- Elle permettra de maintenir à jour vos informations autant dans Sport-plus que dans Biblionet;
- Elle vous donnera les accès à des consultations publiques réservées aux résidentes et résidents.

Et tout ça n'est qu'un début!

Au courant des prochains mois, elle deviendra un véritable indispensable pour profiter pleinement des avantages d'être citoyenne ou citoyen anneplainois :

- Accès à l'écocentre;
- Inscription aux collectes spéciales;
- Location gratuite de vélos électriques à la Halte Desjardins;
- Accès en primeur aux billets de certaines activités payantes comme la Classique de la mairesse.

La carte citoyenne deviendra votre passeport anneplainois!

Inscrivez-vous au portail citoyen et surveillez bien les annonces qui y sont faites pour demander votre carte dès son lancement!



TOUT C'QUI

nous reste à vous dire!

INFOLETTRE

Une fois par mois, nous vous transmettrons des nouvelles provenant directement du conseil municipal, des rappels importants, des informations concernant les activités passées et futures, un calendrier mensuel des collectes et plus encore! Comment vous inscrire? Rendez-vous sur le site Internet au villesadp.ca et entrez votre courriel au bas de la page complètement.

ZONE DE RENCONTRE NEUTRE

La connaissez-vous? Cette zone située au poste de police (221, 5^e Avenue) permet d'effectuer des rencontres dans un endroit neutre. Que ce soit pour l'échange de biens ou pour le transfert d'enfants en garde partagée, cet espace se veut un endroit sécuritaire pour toutes les personnes désirant l'utiliser. Un téléphone ayant une ligne directe avec le Service de police y est aussi accessible en tout temps. N'hésitez pas à l'utiliser!

PATINOIRES

À Sainte-Anne-des-Plaines, nous avons la chance d'avoir cinq magnifiques patinoires extérieures à la disposition des citoyennes et des citoyens. Ces patinoires sont ouvertes tout au long de la période hivernale et sont entretenues jusqu'à la mi-mars, selon le bon goût de Dame Nature. Pour en savoir plus sur nos patinoires et pour consulter les horaires, rendez-vous au villesadp.ca/patinoires.



VIRÉE AGRICOLE

À la rencontre de nos agriculteurs et producteurs agroalimentaires

Grâce à cette initiative lancée par l'Aile Sainte-Anne-des-Plaines de la CCITB, ce sont quatre agricultrices et agriculteurs agroalimentaires locaux qui sont présentés à travers des capsules vidéo et des épisodes diffusés sur la Télévision des Basses-Laurentides. Cette expérience immersive et authentique vous offre l'opportunité de plonger dans la richesse et la diversité du territoire.

Qui sont les vedettes dans les capsules? Lait Charbonneau, La Ménagerie d'Annie, le Kiosque Racine et FraiseBec.

Découvrez l'univers de *La virée agricole à Sainte-Anne-des-Plaines* et rendez-vous au ccitb.ca pour regarder les épisodes dès maintenant!

ENVIRONNEMENT



Récupération de lunettes de vue et de téléphones cellulaires

Saviez-vous que vous pouviez venir déposer vos anciennes lunettes ainsi que les cellulaires que vous n'utilisez plus à l'hôtel de ville? En réalisant cette action, vous donnerez une deuxième

vie à vos lunettes ainsi qu'à vos cellulaires qui seront envoyés auprès de populations dans le monde ayant un accès limité à ce type d'objets.

ACHAT LOCAL

Retour sur la campagne « On aime local »



Un mot pour l'édition 2024 de la campagne *On aime local*: Wow! Vous avez été nombreux à participer cette année en nous transmettant vos plus beaux mots pour vos commerces préférés.

Vous avez été près de 400 à participer à ce concours, tant apprécié par les commerçants que par les citoyens. Un total de 30 cartes-cadeaux de 75 \$ a été remis dans la communauté anneplanoise.

Ce sont plus de 20 commerces différents qui ont identifiés comme « commerce choucou » parmi les formulaires complétés.

Nous sommes heureux de dire qu'ici, à Sainte-Anne-des-Plaines, l'achat local c'est vital! Vous avez des suggestions à nous faire parvenir pour l'édition 2025 de ce concours? Nous vous invitons à nous les transmettre dans notre boîte à idées: citoyen.villesadp.ca.

DÉNEIGEMENT



Déneiger : une question de sécurité!

La Ville vous rappelle qu'il est important de bien déneiger toutes les sorties de secours de votre résidence, et ce, sans tarder. Balcons, portes secondaires, fenêtres du sous-sol et leur margelle sont tous des issues de secours essentielles pouvant sauver des vies en cas d'urgence.

Un déneigement rapide et efficace peut faire la différence lors de situations critiques.

Où que vous soyez, on est là.



Pour une urgence

Urgence voirie (en dehors des heures d'ouverture)
514 891-8519

Urgence neige (en dehors des heures d'ouverture)
514 891-8521

Urgence environnement
1 866 694-5454

Urgence Hydro-Québec
1 800 790-2424

Problème de poste/courrier ou boîte postale
450 974-2505

On s'appelle et on déjeune

Hôtel de ville
450 478-0211

Urbanisme et environnement
450 478-0211, poste 2025

Garage municipal
450 478-0211, poste 3001

Bibliothèque municipale
450 478-0211, poste 4005

Caserne d'incendie
450 478-0211, poste 5001

On reste informé

Site Internet
villesadp.ca

Portail citoyen (alerte texto, courriel et téléphone)
citoyen.villesadp.ca

Infolettre et revue municipale
villesadp.ca/revue

 Ville de Sainte-Anne des Plaines

 Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

 ville_sadp

 villeSADP

On se donne rendez-vous

Consultez la carte interactive pour toutes les adresses

Hôtel de ville
139, boulevard Sainte-Anne

Bibliothèque municipale
155, rue des Cèdres

Urbanisme et environnement
141, boulevard Sainte-Anne

Garage municipal
121, rue des Entreprises

Écocentre
111, rue des Entreprises



À votre agenda

DÉCEMBRE

7-8 DÉC. Salon du cadeau

14 DÉC. Guignolée des Chevaliers de Colomb

10 DÉC. Séance du conseil municipal

15 DÉC. Spectacle pour enfants :
Reine des neiges

13 DÉC. Cinéma en famille :
Détestable moi 4

JANVIER

2 JANV. Collectes de sapin de Noël

14 JANV. Séance du conseil municipal

9 JANV.

11 JANV. Randonnée au clair de lune

17 JANV. Collecte de sang du Centre
d'Aide et de Références (CARR)

FÉVRIER

7 FÉV. Cinéma en famille

11 FÉV. Séance du conseil municipal

9 FÉV. Rencontre d'hiver

15 FÉV. Randonnée au clair de lune

9 FÉV. Spectacle pour enfants :
Professeure Brin D'humour

24 FÉV. Construis ta propre île
Minecraft en Lego

Avis par courriel et texto

Le portail, ton ADN d'informations

Sondages

Collectes

Déneigement



Inscris-toi!
citoyen.villesadp.ca